

**COMMUNE
D'ACHENHEIM**



67204

Conseil municipal du 11 janvier 2016

L'an deux mille seize, le onze janvier à dix neuf heures, les membres du conseil municipal sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée le sept janvier 2016 par le maire, conformément à l'article L 2121-11 du Code général des collectivités territoriales.

Ordre du jour :

1. 2016-01 : Budget principal – décision modificative n° 1
2. Divers

Étaient présents : M. Raymond LEIPP, M. Roland SCHAFFNER, Mme Monique KLEISER, M. Julien GUILLON, Mme Simone WOLFER,-FREPPPEL, Mme Corinne DROEHNLE-BREIT, M. Raymond SCHWEITZER M. Bernard MARTIN, Mme Fabienne VONTHRON, M. Alain EHRET, Mme Maryvonne BARADEL, Mme Christelle COLLONGE, Mme Ludivine DE JESUS, M. Adrien D'ANTIMO, Mme Madeline RICO, M. Michel DIEBOLT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mme Anne COUPPIÉ ayant donné procuration à M. Raymond LEIPP
M. Jean-Michel HENNINGER ayant donné procuration à M. Roland SCHAFFNER
M. Valentin RABOT ayant donné procuration à Mme Monique KLEISER

Mme Sylvie STENGEL est désignée comme secrétaire de séance.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Raymond LEIPP, Maire.

Délibération n° 2016-01 : Budget principal – décision modificative n° 1

Budget Primitif de l'année 2015

CONSIDERANT la nécessité de procéder aux décisions modificatives telles figurant sur le tableau ci-après :

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que ces décisions modificatives restent conformes aux orientations budgétaires définies par le Conseil Municipal lors de l'adoption du budget primitif 2015.

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, la décision modificative suivante :

| | |
|---|-----------------|
| Fonctionnement dépenses : | |
| De l'article 6488 autres charges | - 1000.00 euros |
| A l'article 73925 Fonds de péréquation des recettes fiscales Communales ou intercommunales | + 1000.00 euros |

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h05.

Le Président de séance,



Raymond LEIPP

La secrétaire de séance,

Sylvie STENGEL